

EXTRAIT DE LA DELIBERATION
DE LA DELEGATION SPECIALE DE LA VILLE DE ROYAN

SEANCE DU 19 JANVIER 1959

OBJET:
Impression de journaux

59017

Le dix neuf janvier mil neuf cent cinquante neuf
à seize heures,

MM. PERAUD Pierre - BICHON Roger - DUMONT René
composant la délégation spéciale de la Ville de Royan
se sont réunis pour examiner différentes questions
concernant la gestion municipale

• •

La délégation Spéciale de la Ville de Royan

VU la lettre de M.le Receveur Municipal en date du
7 Janvier 1959 ,

Considérant qu'à la suite de la diffusion d'un
journal par la Société des Casinos concernant la
reconstruction du Casino Municipal, la Ville de Royan
s'est vue dans l'obligation d'effectuer une mise au
point basée sur le jugement rendu par le Tribunal
Administratif de Bordeaux le 15 Octobre 1958

Considérant que la Ville a répondu au moyen d'un
journal, procédé employé par la Société des Casinos qui
a effectué une très large diffusion tant sur le plan
départemental et régional que national,

VU le mémoire présenté par l'imprimerie BARBEZIEUX
à la suite de la commande du 27 Octobre ,

DECIDE ,

- qu'il y a lieu de mandater à l'Imprimerie BARBEZIEUX
Jean , 6 rue Sainte Eugène à BORDEAUX - C.C.P. 18.816
BORDEAUX, la somme de 185.000 francs (cent quatre vingts
cinq mille francs) représentant 25.000 exemplaires à
7 frs,40 la pièce du journal " LA VILLE DE ROYAN
RECONSTRUIT LE CASINO MUNICIPAL " .

- que la dépense sera mandatée ch. XXXV - art.13 -
Dépenses de Reconstruction du Casino Municipal.

./.....

Fait et délibéré à ROYAN
les mêmes jour mois et an que dessus

Ont signé au registre MM.les membres
de la Délégation Spéciale

Pour extrait conforme au registre



LE PRÉSIDENT
de la délégation spéciale:

P. PERAUD

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 6 Février 1959
Le Sous-Préfet
signé:illisible

Pour copie conforme
Mairie de Royan le 9 Février 1959

Pour le Président
de la délégation spéciale
LE DÉLÉGUÉ :



R. DUMONT